

Le 11 octobre 2023 s'est déroulé la première réunion de « négociation » sur l'éco-mobilité.

Après une présentation sur le dérèglement climatique et ses enjeux, la direction nous a expliqué, entre autres, que les trajets domicile-travail des salariés, les déplacements professionnels, les déplacements des clients et des visiteurs représentent au niveau du groupe 2% des émissions de CO2. N'oublions pas les fournitures qui viennent d'Asie ou de l'Est de l'Europe.

C'est sur ces 2% que la direction veut agir mais sans vraiment savoir comment. Elle a donc demandé aux organisations syndicales de proposer des solutions afin de limiter les émissions de CO2 dans le cadre des trajets domicile-travail.



La CGT comme à son habitude, sera force de propositions :

- La mise en place de la semaine à 4 jours et 32h (sans perte de salaire bien évidemment) afin de passer de 5 à 4 le nombre de trajets hebdomadaires pour se rendre au travail (pour les salariés en HN, 1\*8 ou 2\*8). Réduction également d'un jour de poste pour les équipes 5\*8.
- Le développement d'une application pour mettre les salariés en contact les uns avec les autres afin de favoriser et d'organiser le covoiturage sur la base du volontariat.
- Mise en place d'une prime « déplacement propre » pour les salariés qui réalisent du covoiturage ou utilisant les transports en commun.
- Limiter géographiquement les mobilités imposées, dans le cadre de réorganisation, par suite de pertes de contrat, de suppression de postes, etc.
- La mise en place de subvention, dégressive par rapport au salaire, pour financer l'achat de moyen de locomotion propres et le développement des bornes de recharge sur les parkings.
- Favoriser le Télétravail en le rendant plus attractif pour les salariés éligibles (revalorisation de l'indemnisation télétravail, mise en place d'une subvention pour l'achat de matériel, attribution de tickets resto paniers repas...)



**La CGT veillera à ce que cette négociation ne soit pas un prétexte pour la direction de revoir à la baisse les Indemnités Kilométriques des salariés qui les perçoivent !**

Prochaine réunion le 13 Novembre 2023.

**Pour plus d'informations, rapprochez-vous de de vos représentants CGT !!!**